

Rapport moral de la Présidente de l'APE2A

Comme chaque année, il me revient, à l'occasion de notre Assemblée Générale annuelle 2015, de vous relater les faits marquants ayant ponctué la vie de notre Association et de ses établissements au cours de l'année 2014.

En 2014, le dossier emblématique a été celui de la **réalisation de nos évaluations externes**. Il a porté sur l'ensemble de nos établissements afin d'avoir une vision partagée de l'ensemble des missions que nous réalisons. Ces évaluations ont été réalisées par le Cabinet ADQ Conseils. Elles ont nécessité de la part de nos collaborateurs et administrateurs une forte mobilisation et je les remercie tous pour leur engagement. Ces évaluations ont démontré que nos établissements sont au travail, fonctionnent dans le respect des missions qui nous sont confiées, assurent un service de qualité au profit des usagers que nous accompagnons. Ces mêmes constats étaient présents lors des évaluations internes menées en 2013. Elles nous ont permis de dégager nos points forts, qui sont nombreux et nos points faibles que nous devons mettre au travail afin de toujours progresser.

Si nous partageons l'essentiel des constats réalisés, nous avons par contre constaté une différence de vision au niveau du CMPP, les évaluations préconisent, au regard de l'Annexe 32, la présence dans notre organigramme d'un psychopédagogue et d'un(e) assistant(e) social. De notre côté, au CMPP de Fougères, le conseil d'administration a opté pour une offre de prise en charge essentiellement thérapeutique et ce pour 2 raisons : la liste d'attente est une problématique forte et nous souhaitons, faute de moyens supplémentaires alloués, orienter l'essentiel de notre offre autour du soin. De plus, nous soutenons l'intérêt d'un travail partenarial avec les structures d'aide sociale de notre territoire.

Pour l'ensemble de nos établissements, les évaluateurs ont constaté la force du partenariat existant sur notre territoire. Ils nous demandent de l'acter sous forme de convention. Il est vrai que la contractualisation était peu présente dans nos pratiques. A notre Assemblée Générale annuelle, nos partenaires sont là, il est probable que des recommandations identiques figurent dans leurs évaluations, nous allons donc pouvoir tous ensemble nous y atteler pour satisfaire nos évaluateurs et accroître la lisibilité de nos relations partenariales.

Comme je l'avais précisé lors de l'Assemblée Générale de juin 2014 qui a acté la refonte de nos statuts, nous avons travaillé au sein du groupe de travail institué par le Conseil, **à l'élaboration de notre règlement intérieur**, après échange avec les représentants du personnel. La synthèse de ces travaux a été approuvée par le Conseil du 8 mai dernier. Ce règlement aura 3 axes. Il parlera de la place des usagers et des bénévoles au sein de notre Association et de la relation des salariés avec le Conseil d'Administration. Je rappelle qu'une réflexion collective a été engagée par Claudine, au sein de ses équipes, avec l'aide de Catherine Etienne, courant 2014 – début 2015, autour de la place des usagers au sein de nos établissements, réflexion très positive qui a permis à chacun d'avancer sur ce sujet important pour le bon fonctionnement de nos services.

La réflexion sur **le site internet** s'est poursuivie. Ce dossier a sans doute souffert de la forte activité des services en 2014, laissant peu de disponibilité à nos 2 directrices pour s'y consacrer pleinement. L'élaboration de ce site est sur les rails, un point a été fait au Conseil d'Administration de mai dernier, il reste à le finaliser.

Les activités de nos établissements seront présentées par Cécile et Claudine, nos 2 directrices, je vais me contenter de souligner les faits les plus marquants de 2014 et début 2015.

Pour le **CMPP** en 2014, un réaménagement des bureaux a été réalisé, offrant ainsi un cadre rénové et un meilleur confort à nos professionnels et aux enfants qui viennent consulter. 2014 a vu le départ de Sandra Lebreton, notre médecin directeur, en septembre. C'est toujours un moment d'angoisse pour moi car je sais que ce type de recrutement est toujours difficile. Je tiens à remercier Quentin Meynaud, qui nous a rejoint pour 2 mois en fin d'année. Et nous venons d'avoir le plaisir d'accueillir le docteur Danièle Olive au sein de notre CMPP depuis avril dernier. Je lui souhaite la bienvenue. En 2014, 2 thérapeutes se sont joints à notre équipe, une orthophoniste Marie Lelay et un psychologue Benoit Delarue suite au départ de Michel Dagonneau.

Nous avons également signé une convention financière en 2014 qui prévoit le passage en dotation globale annuelle à compter de 2015.

Au titre du **CHRS** en 2014, conformément à l'appel à projet de 2013 en lien avec l'extension de 9 places, nous avons travaillé au projet de regroupement des places CHRS et d'urgence au sein d'un même collectif. Ce dossier avance. La ville ayant accepté de vendre à Fougères Habitat un immeuble situé au 49-51 avenue G.Pompidou à Fougères. Le 14 avril 2015, après accord du conseil, j'ai signé avec Fougères Habitat, une convention pour la location de cet immeuble. Ce projet devrait permettre la livraison de l'immeuble pour fin 2016. Seront donc regroupés dans un même lieu nos places d'urgence, de CHRS, le PAO et nos collaborateurs travaillant pour ces différents services. Ceci permettra d'assurer un meilleur accompagnement des publics qui nous seront confiés, et pour ces publics une meilleure intégration dans la ville. Il ne s'agit pas d'une offre supplémentaire, il s'agit d'offrir un service et un suivi de meilleure qualité.

Pour le **Service de Prévention Spécialisée**, 2014 a permis d'amplifier l'activité des chantiers éducatifs, qui accru de 47% grâce au déménagement du Centre Social et aux travaux d'embellissement de nos locaux. Le dispositif d'aide aux parents a été menacé tout au long de l'année par défaut de financement. Il a pu se maintenir grâce à la ténacité de Claudine qui suite au refus du FIPD a pu obtenir une subvention à Harmonie Mutuelle. C'est une mission essentielle d'aide aux parents et pourtant nous n'arrivons pas à assoir sa pérennité malgré un besoin financier de 6 300 € par an.

Suite à une demande de la Mairie de St Georges de Reteimbault, une réflexion est engagée au sein du Conseil sur une possibilité d'intervention du service en milieu rural en lien avec les financements Leader à destination de la jeunesse qui peuvent être octroyés par le Pays de Fougères. Le dossier devra bien sûr recevoir l'accord du Conseil Départemental qui est le financeur de ce service.

Le **Service d'Insertion par le logement** est lui concerné par la convention signée par l'APE2A avec l'ADOHLM 35 dans le cadre du projet expérimental de mise à disposition de 100 logements adaptés et accompagnés sur 3 ans de 2015 à 2017 sur le Département de l'Ille et Vilaine dont 12 mesures sur le Pays de Fougères. Ce service a vu le départ de Léone Roussel pour une retraite bien méritée. Il faut souligner qu'elle était là à la création de ce service au sein de notre Association, je la remercie chaleureusement pour le travail accompli.

Les services de l'Etat souhaitent la **mise en place d'un CPOM** pour le CHRS, l'activité d'urgence (SIAO et places d'urgence). La démarche de contractualisation est en cours et nous avons signé en mai dernier un document validant les axes stratégiques et la démarche de négociation du contrat. Je tiens à souligner la qualité des relations engagées avec les représentants de l'Etat et l'écoute attentive de nos difficultés.

Comme l'an dernier je tiens à rappeler l'implication de Cécile et Claudine auprès des différents groupes de travail initiés par nos mouvements professionnels (FNARS, CMPP bretons, CNLAPS,...).

Pour ma part, je continue au sein du bureau de la FNARS 35 à travailler au côté des collègues des autres associations afin que collectivement nos associations puissent s'exprimer et se faire mieux entendre de l'Etat. Je remercie Claude Pajot, à l'heure où il quitte ses fonctions de Président de la FNARS 35, pour le beau travail collectif qu'il a réalisé. Je sais que notre nouveau Président, Jean-Georges Kergosien, saura avec la même efficacité poursuivre le travail engagé par Claude. Je poursuis mes remerciements en m'adressant à mes collègues administrateurs de l'APE2A et tout particulièrement aux membres du bureau pour le travail qu'ils y réalisent et pour la confiance qu'ils me portent.

Merci aussi aux bénévoles de l'aide aux devoirs pour leur implication au service des enfants qui nous sont confiés et bien entendu un grand merci à tous les salariés de l'APE2A pour le travail qu'ils y réalisent avec conviction et engagement. Merci aux permanents du SIAO avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration et merci à l'ensemble de nos partenaires, grâce à vous nous pouvons assurer un service de meilleure qualité.

Je veux terminer ce rapport en m'adressant à Claudine Gaillard qui va nous quitter cet été. Je la remercie très sincèrement pour son implication, son enthousiasme, sa ténacité, sa grande spontanéité, qualité rare chez les dirigeants, auprès de qui j'ai pris grand plaisir de travailler. Je lui souhaite que de bonnes choses dans ses nouvelles attributions et je sais qu'elle saura à Montpellier comme à Fougères donner le meilleur d'elle-même. Je suis ravie pour elle de ce nouveau challenge qui s'ouvre mais je la vois partir avec regret. J'aurai l'occasion de lui redire l'amitié que je lui porte, lors de la manifestation que nous ne manquerons pas d'organiser à l'occasion de son départ et de l'arrivée du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice.

Mme BOCQUET Marie-Françoise

Présidente